

Consommation finale d'énergie dans le canton en 2008

Des résultats bien loin des objectifs fixés par la conception directrice cantonale de l'énergie !

Le Département de la gestion du territoire communique:

En 2008, la consommation finale d'énergie s'est élevée dans le canton à 17'178 Térajoules [TJ], en augmentation de 2 % par rapport à l'année 2007. Ainsi, la tendance réjouissante observée en 2006 (- 2 %) et 2007 (- 3,4 %) est démentie, et les consommations de carburants, de combustibles liquides, de gaz et d'électricité ont toutes augmenté. Les 2 % d'augmentation de la consommation par rapport à l'année précédente correspondent à 342 TJ, ou 95 millions de kWh, soit l'équivalent de plus de 9,5 millions de litres de mazout ou près de 500 camions-citernes. Les statistiques 2008 sont disponibles sur www.ne.ch/Energie (rubrique « Politique énergétique »).

Consommation en hausse sur tous les fronts

Depuis 1978, le Service cantonal de l'énergie établit chaque année des statistiques portant sur la consommation finale d'énergie dans le canton et compare les résultats à ceux observés sur le plan suisse, répondant ainsi à un besoin important d'information et à une exigence de la loi sur l'énergie.

Pour l'année 2008, au niveau cantonal, la consommation de chaleur fossile (combustibles liquides, gaz, charbon) a augmenté de 2,8 % par rapport à l'année 2007, situation en partie due à une année 2008 plus froide que la précédente. Une analyse plus détaillée montre que la consommation de gaz a augmenté de manière plus sensible que celle de combustibles liquides. Au niveau suisse, l'augmentation de la consommation de chaleur fossile est encore plus marquée (+ 4,7 %).

La consommation « neuchâteloise » de carburant a augmenté de 1,8 %, alors qu'elle s'est accrue de 3,2 % au niveau suisse. La consommation d'électricité a augmenté de 2,7 % et de 3 % si l'on fait abstraction de la raffinerie de Cressier. Au niveau suisse, la consommation d'électricité a augmenté de 2,3 %.

Progression réjouissante des énergies renouvelables

Le taux de couverture des besoins énergétiques du canton par les énergies renouvelables (force hydraulique comprise) reste voisin des 10 %, bien que le taux d'autoproduction d'électricité ait perdu 4,4 points à 16,6 %, à mettre en relation avec une pluviométrie défavorable (- 23 % à La Chaux-de-Fonds). Il est réjouissant de constater une augmentation de la production de l'ensemble des autres domaines : installations solaires thermiques (+ 22,5 %), avec une surface totale voisine de 22.000 m² et 385 nouvelles installations, chaleur de l'environnement (+ 19 % suite à la mise en exploitation de 140 nouvelles pompes à chaleur), production de chaleur et d'électricité des UIOM (+ 3,4 %) et

des installations fonctionnant au biogaz (+ 3,4 %) ainsi que les installations photovoltaïques (sur la base des demandes de permis de construire : + 96 %, avec 34 nouvelles installations, dont 7 de plus de 100 m² et une de plus de 500 m²). La chaleur du bois affiche une augmentation d'environ 1 %, avec 76 nouvelles installations (+ 20 %) ; les ventes de pellets ont progressé de 66 %.

Situation par rapport aux objectifs de la conception directrice de l'énergie

Se référant aux accords du Protocole de Kyoto sur le climat et à la loi sur le CO₂, le Conseil d'Etat a élaboré une conception directrice de l'énergie fixant les objectifs pour l'horizon 2010, approuvée en septembre 2006 par le Grand Conseil.

Sur cette base, et par rapport aux objectifs partiels pour l'année 2008, la situation est moins réjouissante qu'en 2007, car seules la consommation d'électricité (2,4 % inférieure à la limite) et la production de chaleur renouvelable (15 % supérieure) satisfont aux objectifs. La consommation de chaleur fossile (combustibles liquides, gaz et charbon) dépasse de 2,4 % le maximum fixé pour l'année 2008, la consommation de carburants est de 18,8 % supérieure à l'objectif et la production d'électricité renouvelable est à 28,6 % de la cible.

Les prix de l'énergie sont également à la hausse : pour 2008, la facture énergétique totale du canton est de 720 millions de francs. Dix ans plus tôt, en 1998, elle se montait à 490 millions de francs, alors que la consommation était quasiment identique (0,3 % plus basse).

Les économies d'énergie sont maintenant devenues rentables. Assainir les bâtiments, utiliser des énergies renouvelables et développer des moyens de transport performants. Voici les objectifs pour relever les défis énergétiques du 21^e siècle et éviter la fuite des capitaux.

- **Les statistiques cantonales 2008 peuvent être téléchargées sur www.ne.ch/Energie, rubrique "Politique énergétique" ou commandées auprès du Service cantonal de l'énergie, Tivoli 16, 2000 Neuchâtel, tél. 032 889 67 20, fax 032 889 60 60, courriel Service.Energie@ne.ch.**

Pour de plus amples renseignements :

Jean-Luc Juvet, chef du Service cantonal de l'énergie, tél. 032 889 67 20.

Neuchâtel, le 26 octobre 2009